

Proposition de correction

Partie 3 de l'épreuve composée : raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment les pouvoirs publics peuvent intervenir pour lutter contre les défaillances des marchés.

Document 1

« Le certificat qualité de l'air Crit'Air est une vignette sécurisée, à coller sur le pare-brise du véhicule. Il indique sa classe environnementale. [Il] permet de favoriser les véhicules les moins polluants : modalités de stationnement favorables ; conditions de circulation privilégiées ; possibilité de circuler dans les Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) ou en cas de pic de pollution. Le certificat Qualité de l'air est obligatoire pour circuler dans les Zones à faibles émissions mobilité instaurées sur certains territoires (Grenoble, Lyon et les communes à leurs alentours, Paris et une partie de la métropole du Grand Paris) ou pour circuler lorsque le préfet instaure la circulation différenciée lors de certains épisodes de pollution.

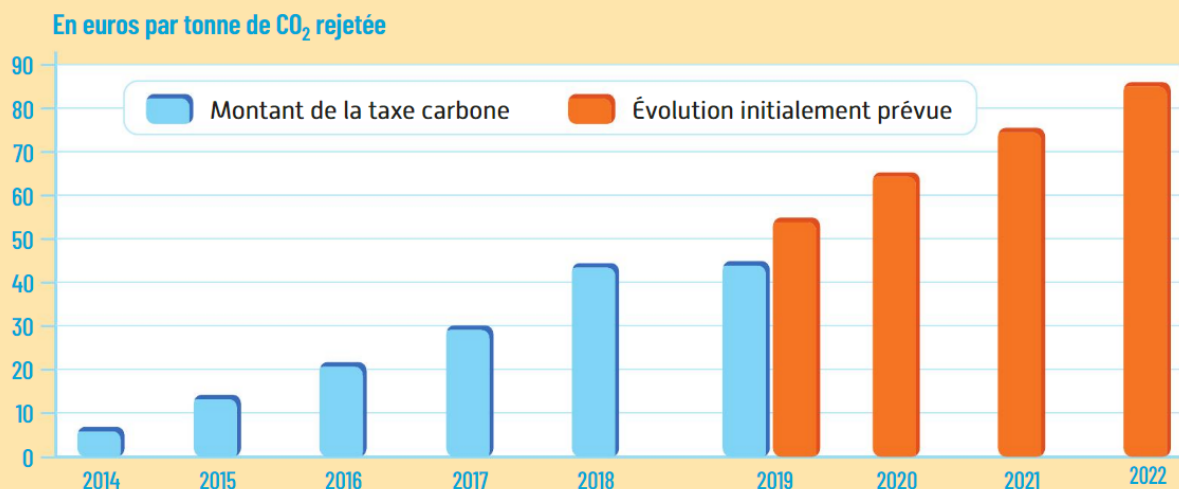
Le transport routier est l'une des sources importantes de pollution atmosphérique, notamment dans les agglomérations. Le certificat qualité de l'air permet à l'État ou aux col-

lectivités territoriales de moduler les dispositifs applicables aux véhicules, en particulier les conditions de circulation et de stationnement, afin de favoriser l'utilisation des véhicules les moins polluants et de réduire la pollution atmosphérique et ses impacts sur la santé de la population. Les véhicules sont répartis en six classes environnementales, à l'exception des véhicules les plus polluants, qui sont non classés et n'ont pas droit au certificat qualité de l'air. La classification dépend du type de véhicule (voitures particulières, deux-roues, tricycles et quadricycles, véhicules utilitaires légers et véhicules lourds dont autobus et autocars), de sa motorisation et de la norme européenne d'émissions polluantes qu'il respecte, dite "norme Euro". Une classe spécifique est réservée aux véhicules électriques "zéro émission moteur". »

● « Certificats qualité de l'air : Crit'Air », [écologie.gouv.fr](https://ecologie.gouv.fr), 24 juin 2022.

Document 2

Évolution du montant de la taxe carbone*



* La taxe carbone est une taxe payée par les particuliers et les entreprises qui s'intègre au prix des produits qui contribuent à l'émission de gaz à effet de serre. Son montant est figé à 44,6 euros par tonne de CO₂ depuis 2019. La hausse prévue de la taxe carbone à la fin de l'année 2018 avait amorcé le mouvement des Gilets Jaunes et conduit le gouvernement à geler le montant de la taxe.

Source : Ministère de la Transition écologique.

Introduction

Accroche : jour du dépassement, augmentation des franchises médicales, Ile de Pâques, ... beaucoup de bonnes choses (lecture de plusieurs accroches aux styles différents lues et analysées en classe : Mathilde, Colin, Eva, Iris B et Iris A)

Présentation / explicitation des termes du sujet :

- **Pouvoirs publics** : Il s'agit des administrations publiques au niveau national c'est-à-dire l'Etat central (ministères, préfectures), les collectivités locales autrement dit les communes, les départements et les régions mais aussi la Sécurité sociale. Au niveau supranational, dans l'Union européenne, il faut aussi y ajouter les institutions européennes (commission européenne notamment).
- **Défaillances des marchés** : situations dans lesquelles le marché est inefficace pour réguler les activités économiques par exemple du fait des externalités, pour la gestion des biens communs ou collectifs ou encore en cas d'asymétries d'information.

Problématique : formulation du sujet sous une forme interrogative : « Comment les pouvoirs publics peuvent-ils intervenir pour lutter contre les défaillances des marchés ? »

Annonce du plan :

Tout d'abord nous verrons que les pouvoirs publics peuvent mobiliser différents moyens d'action pour mieux réguler les externalités et favoriser la bonne gestion des biens communs, ensuite nous étudierons l'action des pouvoirs publics dans le cas des biens collectifs et finalement nous examinerons les différents leviers dont ils disposent pour faire face aux conséquences des asymétries d'information.

➔ *Plusieurs plans sont possibles (étude des avantages et inconvénients de ces deux plans)*

Plan A

I. L'action des pouvoirs publics en cas d'externalités et de biens communs

- Taxation : prélèvement obligatoire, incitation, pollueur-payeur, internaliser l'externalité : AEI
- Subvention : versement d'une aide, incitation, récompenser un comportement vertueux : AEI
- Réglementation : norme qui autorise/interdit, émission/procédé/ contrainte : AEI

II. L'action des pouvoirs publics en cas de biens collectifs

- Prendre en charge leur production via les prélèvements obligatoires : AEI
- Délégation de service public : AEI

III. L'action des pouvoirs publics en cas d'asymétries d'information

- En cas de sélection adverse : dévoiler l'information, rétablir la transparence, restaurer la confiance : AEI
- En cas d'aléa moral : contrôle + sanction + incitation : AEI (attention à bien donner des exemples en lien avec l'action des PP) : AEI

Plan B

I. L'action des pouvoirs publics en cas d'externalités

- Limiter les externalités négatives (taxation, réglementation)
- Favoriser les externalités positives (subvention)

II. L'action des pouvoirs publics en cas de biens communs et collectifs

- Action en cas de biens communs (taxation, réglementation, subvention)
- En cas de biens collectifs (production via PO, délégation de service public)

III. L'action des pouvoirs publics en cas d'asymétries d'information

- En cas de sélection adverse : dévoiler l'information, rétablir la transparence, restaurer la confiance : AEI
- En cas d'aléa moral : contrôle + sanction + incitation : AEI (attention à bien donner des exemples en lien avec l'action des PP) : AEI

Document 1 : mobiliser plusieurs passages clés pour servir l'argument de la réglementation : montrer que ce dispositif agit à la fois comme une contrainte et une incitation. (Analyse approfondie faite en classe)

Document 2 : lecture rigoureuse des données + mobilisation d'un savoir faire + lien avec le mouvement des gilets jaunes (la mise en place de mesures environnementales fait parfois débat)

Conclusion

- Rappel concernant la méthode de conclusion
- Lecture d'une conclusion rédigée (Eva)

Erreurs les plus fréquentes sur cette évaluation :

- Plusieurs élèves ont négligé les documents : mobilisation insuffisante, mal articulée à l'argumentation, non-respect de la méthode concernant le document statistique (lecture rigoureuse + mobilisation d'un savoir-faire + analyse intégrée à l'argumentation).
- Plusieurs élèves ont trop développé les défaillances des marchés en tant que tel (ce qui n'est pas le cœur du sujet) et insuffisamment les moyens d'action des pouvoirs publics (cœur du sujet ici).
- Encore des connaissances insuffisamment approfondies dans certaines copies : pensez à mobiliser la méthode AEI pour approfondir